



Compte rendu de la réunion du CHSCT du mercredi 7 juin 2017

1/ Point sur les accidents de travail, accidents de trajet, absentéisme et arrêts maladie :

- **Les accidents sont répertoriés en 8 catégories** : Risques de chute, risques routier, risques agression/psychosociaux, risques liés à l'activité physique, risques psychosociaux, risques manutention, risques externes (malaises), risques de coupure et risques externes (douleurs indépendantes à l'activité physique).

Sur ce 1^{er} trimestre les accidents du travail sont en baisse par rapport à l'ensemble de l'année 2016. Par contre, dans la catégorie « risques externes ou malaises », 6 accidents sont notés de janvier à avril 2017, contre 9 pour toute l'année 2016. Le SNU demande à la Direction si une analyse plus approfondie est réalisée sur ce type d'accident : contexte de travail, charge de travail de l'agent, environnement du poste de travail etc.

- **Les arrêts maladie et absentéisme** (avec un comparatif par mois entre 2016 et 2017)

Le CHSCT réitère sa demande auprès de la Direction afin d'avoir des données site par site. La Direction répond que c'est un objectif auquel elle souhaite répondre pour la prochaine fois.

Sur ce 1^{er} trimestre il y a une augmentation des arrêts maladie de + de 10 jours : 219 jours pour les 4 premiers mois de l'année 2017, contre 162 pour la même période en 2016. La direction indique qu'une analyse sur les arrêts est prévue. Le service QVT et l'assistante sociale, Myriam Verdonck, vont participer à une session de formation sur l'analyse de l'absentéisme. Ces éléments seront partagés avec le CHSCT.

Le CHSCT interroge la Direction sur le DU (Document unique) relatif aux RPS (risques psycho-sociaux). Les ELD sont-elles suffisamment accompagnées pour mettre en place des actions favorisant les changements de comportement ou encore être en alerte sur l'isolement d'agents ?

Le SNU souhaiterait que la Direction communique sur le nombre de demandes d'aménagement de postes et le nombre de postes finalement aménagés. Ces demandes sont en augmentation, et par conséquent il y a nécessité de leur prise en compte dans l'organisation du travail.

Le CHSCT signale que nombre d'agents se plaignent de matériels non adaptés à leur travail (fauteuil, écran, lumière). La Direction indique que des actions de prévention sont possibles avec la Médecine du travail (formation du travail sur écran sur ½ journée). Faire remonter les demandes auprès de l'ELD.

2/ Point sur les fiches incidents, incivilités, agressions et fiches RPS.

A compter du 19 juin, les fiches de signalement se trouveront sur votre bureau métier. La fiche RPS restera sur l'INTRANET.

76 fiches remontées auprès du service sécurité pour ces 4 premiers mois de l'année, contre 63 en 2016.

50% de ces fiches sont relatives à des agressions verbales (au téléphone, à l'accueil, ou en entretien)

12 fiches de signalement concernent le site de Mondeville. Orlane Epiphane, responsable du service sécurité, indique qu'une analyse sera faite en groupe pluridisciplinaire. « *La réorganisation des agences de Caen et de son agglomération sont peut-être une des explications plausibles* » dit-elle. Par ailleurs, Orlane Epiphane indique que la campagne de courriers envoyés aux DE marche bien. Il faut éviter l'impunité.

13 fiches RPS depuis janvier 2017. Le CHSCT est notamment en alerte sur des situations « Normandie », c'est-à-dire des situations où le management est à distance. La question qui se pose pour les services DR, voire DT : **Comment manager la proximité à distance ? Comment communiquer et avec quels outils ?** Un groupe de travail inter services RH a été mis en place suite aux fiches RPS transmises par l'un de ces services

3/ Point de situation sur les sites de Flers, Mondeville et Bayeux

Le cabinet « Présence conseil » est intervenu sur le site de Flers. Plusieurs préconisations ont été émises avec pour objectif principal de restaurer un cadre de confiance entre agents.

Le CHSCT signale que l'ELD n'est toujours pas stabilisée sur ce site, ce qui peut compliquer la mise en place des préconisations.

4/ Point sur la situation immobilière

Bayeux : Livraison envisagée en octobre 2017

Cherbourg Provinces : Relogement effectué le 21 avril

L'Aigle : Peut-être une piste de terrain.

Carentan : Le relogement n'est plus d'actualité

5/ Point sur la déclinaison des principes directeurs des A2S

Les bureaux pour les psychologues du travail sont prêts ou en passe de l'être.

Le CHSCT fait remarquer que la confidentialité des entretiens reste problématique. Il aurait été nécessaire d'améliorer l'acoustique des bureaux.

La Direction indique que l'intégration des équipes A2S se passe bien.

Le SNU fait remarquer que les REP accueillant un nouveau collègue psychologue du travail sur leur site sont peu ou pas accompagnés pour suivre leur activité.

6/ Visite de site : Falaise

Les membres du CHSCT ayant visité le site font remarquer que plusieurs agents ont exprimé du mal être au travail.

La Direction indique qu'au regard du D.U. (document unique d'évaluation des risques professionnels) et de son évaluation sur les RPS, 3 groupes de travail ont été mis en place sur le site de Falaise. Ces groupes doivent à présent poursuivre leur travail.

Le CHSCT sollicite l'intervention du cabinet « Présence conseil ».

7/ Présentation de l'accord QVT

L'accord sur la qualité de vie au travail a été signé le 17 mars 2017 pour une durée de 3 ans. Il s'adresse à tous les agents de Pôle emploi et se décline autour de plusieurs thématiques :

- Améliorer la conciliation entre vie professionnelle et vie privée
- Préserver la qualité des relations de travail entre agents
- Favoriser l'expression des agents
- Accompagner l'évolution de l'organisation du travail
- Favoriser le maintien dans l'emploi
- Renforcer l'accompagnement managérial

Retrouvez tous ces thèmes sur l'intranet, rubrique « Ressources humaines, Qualité de vie au travail », et si vous avez des questions ou remarques, faites-les nous parvenir **avant le 10 juillet 2017 (date du prochain CHSCT)**

Vos élues et représentantes syndicales SNU-FSU au CHSCT Basse-Normandie :
Marie Seillier et Marie-Noëlle Eudes.

Pour nous contacter : syndicat.snu-normandie@pole-emploi.fr